Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Un-site-nucleaire-en-projet-pour-y



**1er février 2009**

# Un site nucléaire en projet pour y enfouir des déchets radioactifs Mobilisons-nous pour dire : NON !

***"On ne confie pas à la terre le pire de ce que l'homme a produit."***
**Francis Legrand, Maire de Couvertpuis (Meuse) (1)**

**L'Etat français cherche à créer un nouveau site nucléaire pour y implanter un centre d'enfouissement de déchets radioactifs. Plus de 3000 communes ont été démarchées. Une trentaine se sont portées candidates, au mépris des risques sanitaires et environnementaux. Renforçons la mobilisation pour que toutes ces communes retirent leur candidature ! L'enfouissement des déchets nucléaires est inacceptable.**

## Des déchets qui n'ont rien d'anodin !

Deux types de déchets sont concernés. D'une part, des déchets de graphite, qui sont issus du cœur des premières centrales nucléaires françaises, aujourd'hui hors service. D'autre part, des déchets radifères, principalement issus du traitement de minerais, dont l'uranium.

Les déchets concernés sont, selon la nomenclature de l'Andra, des déchets "de faible activité à vie longue (FAVL)". L'expression "faible activité", qui laisse croire à des déchets peu dangereux, est trompeuse !

Les déchets de graphite sont fortement contaminés en plutonium-239. L'inhalation de moins d'un millionième de gramme de plutonium peut suffire à provoquer un cancer. Ils contiennent de nombreux autres radionucléides, dont du chlore-36, qui ne perd la moitié de sa radioactivité qu'au bout de 302 000 ans.

Les déchets radifères contiennent notamment du radium-226, de très forte toxicité, qui se décompose en radon-222, un gaz radioactif volatil. On retrouverait immanquablement du radon-222 dans les poumons des salariés et des riverains du site d'enfouissement, et donc son descendant le

polonium-210, un radioélément extrêmement nocif, avec lequel l'ex-espion russe Litvinenko a été empoisonné en 2006.

Quant à la "vie longue" des déchets FAVL, elle mériterait une étiquette moins anodine. Car cette "vie" n'est rien d'autre que la durée pendant laquelle ces déchets sont radioactifs, donc… dangereux ! Il est en effet établi que toute dose de rayonnement, même minime au regard des normes officielles, comporte un risque cancérigène et génétique.

**Un déni de démocratie**

En juin 2008, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a lancé un appel à candidature auprès de 3115 communes réparties dans 20 départements. L'Andra les incitait à se porter candidates à l'implantation sur leur territoire d'un site d'enfouissement des déchets radioactifs "FAVL", à une profondeur qui serait comprise entre 50 et 200 mètres. L'appel est officiellement clos depuis le 31 octobre 2008. Le calendrier officiel affirme que les élus auront à "confirmer" leur candidature fin 2010, après "concertation locale en lien avec la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)". Rappelons que le débat public organisé par la même CNDP en 2005 sur la question des déchets nucléaires avait conclu au refus de l'enfouissement de ces déchets. La concertation programmée n'est qu'un leurre  : en 2010, les communes candidates ne pourront plus faire machine arrière, et la raison d'Etat s'imposera.

Le projet bénéficie de l'appui du Ministère de l'Ecologie et des préfectures. Les 3115 municipalités démarchées ont reçu une brochure promotionnelle de 36 pages en couleurs. L'Andra fait miroiter de substantielles retombées fiscales et de fortes sommes d'"accompagnement à l'implantation du site", ce qui fleure bon la "corruption légale". Malgré tout ce dispositif, seules une trentaine de communes se sont portées candidates. L'Andra se refuse à en publier la liste exacte, après avoir refusé depuis des mois de publier la liste des 3115 communes démarchées, en contradiction avec la "transparence" revendiquée.

Comment l'Andra a-t-elle sélectionné ces milliers de communes ? Officiellement, sur la base de leur "géologie a priori favorable". Voici ce qu'en dit Serge Juskiewenski, président du Parc naturel régional des Causses du Quercy(2) (PNRCQ), dans le périmètre duquel figurent 95 communes démarchées : "Imaginer que l'on puisse enfouir des déchets radioactifs dans un sous-sol karstique, ouvert à toutes eaux et ruisselant en sous-sol de partout, me paraît une aberration. La définition des zones de recherche a été faite à partir de données bibliographiques, et je crois qu'ils se sont trompés de tiroir à la bibliothèque nationale." Selon Jean-Luc Obereiner, président du comité scientifique du PNRCQ, le Quercy subit environ un tremblement de terre par siècle !(3)

En réalité, la géologie est loin d'être la seule considération qui a guidé l'Andra. L'agence a ciblé des zones à dominante rurale, où la population est moins dense et moins nombreuse. Une méthode comme une autre pour éviter que le projet rencontre une opposition trop vive… De ce point de vue, c'est raté !

**Des associations et des habitants mobilisés**

Contre le projet de l'Andra et sa démarche opaque, des associations et des collectifs d'habitants sont mobilisés et agissent, avec le soutien du Réseau "Sortir du nucléaire". Depuis plusieurs mois, des tracts et des pétitions circulent, des réunions d'information publiques sont organisées (souvent en dépit d'élus favorables au projet), des actions et des manifestations locales ont lieu régulièrement. Il faut saluer le travail efficace, patient et dynamique de ces nombreux militant-e-s. Citons le CDR55 (Meuse), le CEDRA (Haute-Marne), l'association Qualité de Vie à Ville-sur-Terre (Aube), Vosges Anti-Nucléaire, Stop Transports-Halte au nucléaire (Bas-Rhin), SDN Lot, le Collectif Quercy-Rouergue (Lot),

le CADNI (Indre), le Collectif 57 contre l'enfouissement des déchets nucléaires (Moselle), le CADNA (Aube), l'ASADR 67 (Bas-Rhin), le Clan Picard (Somme), SDN Oise, SDN 76 (Seine-Maritime), CACENDR (Meurthe-et-Moselle), Serênes Sereines (Aveyron), et de nombreux collectifs constitués dans les communes menacées.

La mobilisation a remporté des succès concrets. Il est impératif que soyons encore plus nombreux pour la poursuivre !
Le 27 septembre dernier, une journée nationale de mobilisation contre le projet, malgré un délai de préparation très court, a donné lieu à pas moins de 17 actions dans 15 départements, qui ont rassemblé de plusieurs dizaines de personnes à près de 400 dans le village de Gondrecourt-le-Château, où une pétition a recueilli 527 signatures contre le projet… sur les 575 habitants de la commune ! Le 11 novembre 2008, c'est une commémoration bien particulière qui a eu lieu à Douaumont, près de Verdun, en Meuse, pour faire le parallèle entre le sacrifice de la guerre de 1914-18, et le sacrifice qui consisterait à accueillir des poubelles nucléaires. Le 6 décembre, plus de 80 personnes ont manifesté devant la mairie de Brienne-le-Château, dans l'Aube. Le 13 décembre, plus de 250 manifestants ont défilé à Grand, dans les Vosges.
Grâce au travail d'information patient et systématique effectué sur le terrain, les maires, les conseillers municipaux et les populations ont pu avoir accès à une information contradictoire et argumentée, qui contredit le discours publicitaire de l'Andra.
La pression exercée sur les élus par les habitants a permis de remporter des victoires locales. Soulaines, commune clé pour l'Andra, puisque son Centre de stockage de déchets radioactifs de l'Aube y est déjà implanté, a fini par délibérer… contre l'accueil de ce nouveau projet. Soulaines et son maire sont pourtant cités en exemple dans la brochure promotionnelle de l'Andra ! Le 31 octobre, plus de 300 personnes ont manifesté devant la mairie d'Avricourt, en Moselle, et le conseil municipal a finalement refusé de se porter candidat par 13 voix contre une. Le 13 novembre, 80 personnes étaient rassemblées devant la mairie de Dahlain, et le conseil municipal a délibéré contre le projet à une très courte majorité. A Saint-Mard-en-Othe, les habitants mobilisés ont recueilli 600 signatures contre le projet, et le maire, qui y était favorable, a fait machine arrière.

Certaines communes ont consulté leur population avant de prendre une décision. Le verdict est clair et net : les habitants refusent systématiquement le projet ! Citons entre autres Ville-en-Woëvre et Tréveray, en Meuse, où la population s'est prononcée contre le projet respectivement à 71,7% et 87,8%.

Plusieurs municipalités qui souhaitaient se porter candidates ont cédé devant la mobilisation de leurs habitants, et ont délibéré contre le projet, souvent après une première délibération positive ! Badonvilliers en Meuse, Rimaucourt et Foulain en Haute-Marne, Fréville et Rouvres-en-Xaintois dans les Vosges, Vicq-Exemplet dans l'Indre, Houdelmont en Meurthe-et-Moselle, Gramat dans le Lot…

**L'Est, poubelle nucléaire de la France ?**

La totalité des communes candidates qui nous sont connues au moment de l'écriture de cet article (mi-décembre) sont situées dans 6 départements de l'Est français : l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, la Meuse, la Moselle, les Vosges.
La carte page précédente est éloquente : les communes candidates se concentrent principalement dans un périmètre étroit, particulièrement mal loti en matière de déchets nucléaires. On y trouve deux centres de stockage de déchets radioactifs : le Centre de stockage de l'Aube, à Soulaines, et le Centre de stockage de Morvilliers, tous deux en fonctionnement. On y trouve également le "laboratoire" de Bure, en Meuse, où l'Andra prépare l'enfouissement à grande profondeur des déchets nucléaires les plus dangereux – et, à proximité immédiate de Bure, le centre national d'archives d'Areva à Houdelaincourt et celui d'EDF à Saudron. Enfin, à Epothémont dans l'Aube, se préfigure un centre de tri, de reconditionnement et de stockage de déchets radioactifs, dits de "très faible

activité", qui serait géré par l'entreprise privée DAHER, transporteur de déchets radioactifs.

La Route du Champagne ne passe qu'à 12 km du Centre de stockage de l'Aube à Soulaines. Quand on voit l'impact catastrophique qu'ont eu les récents incidents et rejets radioactifs sur les ventes des vins des Côteaux du Tricastin, on peut s'étonner qu'une commune comme Saint-Léger-sous-Brienne entende simultanément accueillir le site FAVL et obtenir l'appellation Champagne ! Vittel et Contrexéville, elles, ne sont qu'à quelques dizaines de kilomètres. Pas moins de trois communes candidates au projet sont situées à l'intérieur du périmètre du… Parc Naturel de la Forêt d'Orient - le Centre de stockage de Morvilliers étant d'ores et déjà à moins de 5 km du parc. Thibault Villemin, président d'un autre parc, le Parc naturel régional de Lorraine, a déclaré n'avoir été "ni informé ni consulté" par l'Andra.
De telles aberrations ne sont possibles qu'au prix d'un lobbying officieux auprès de certains élus, parallèlement à la consultation officielle qui est censée témoigner d'une "transparence totale". Comment expliquer sinon que la plupart des communes candidates au projet FAVL se trouve dans la zone où l'Andra est déjà implantée ? Un "heureux hasard" qui permettrait des économies d'échelle et un délai de construction du nouveau site bien plus court que dans une autre région.

Lobbying et "corruption légale" sont les maîtres mots qui caractérisent ce nouveau projet de l'Andra. Que nous habitions ou pas dans un des départements directement concernés, nous pouvons nous mobiliser pour exiger que les communes consultent leurs habitants, et pour refuser cette nouvelle poubelle nucléaire. Nous sommes tous concernés : des transports réguliers sillonneront le territoire français pour amener les déchets radioactifs à cet éventuel centre d'enfouissement. Il faut entreposer les déchets existants sur les sites nucléaires actuels, et arrêter de produire de nouveaux déchets.
Vous souhaitez en savoir plus ?
Commandez la brochure "Site FAVL : un projet lourd de conséquences. Pesez le pour… et le contre !"

Cette brochure de 12 pages en couleurs a été éditée en contrepoint à la plaquette promotionnelle de l'Andra.
Développement du territoire, économie, démocratie, risques et analyse des aspects techniques… elle aborde de façon très accessible les arguments que nous opposons à ce nouveau projet de site d'enfouissement.
Brochure "Site FAVL : un projet lourd de conséquences. Pesez le pour… et le contre !", 12 pages, prix unitaire : 2 euros port compris. Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04. Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire".

**Mobilisez-vous !**

Pour participer à la mobilisation contre l'enfouissement des déchets radioactifs FAVL, contactez l'association ou le collectif le plus proche de chez vous ! Où que vous habitiez, dans un département directement concerné ou non, vous pouvez faire circuler l'information dans votre entourage, et écrire aux maires des communes candidates.

Contacts, informations et documents sont consultables sur notre site Internet : www.sortirdunucleaire.fr
Les contacts des associations et collectifs mobilisés peuvent vous être envoyés par courrier sur demande au 04 78 28 29 22.

**Des élus réagissent**

Michel Dinet, président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle(1) : "A quoi ça sert une consultation commune par commune quand la réflexion sur les éventuels risques ne peut pas s'exercer à la seule limite de chaque village ? [...] Faire miroiter une cagnotte financière, ça me semble difficilement

acceptable.”

Gilbert Vallot, maire de Briaucourt (Haute-Marne)(2) : “Est-ce que vous achèteriez une maison dans une commune où se trouve un stock de déchets nucléaires, vous ? […] J’ai un petit-fils, je ne me vois pas engager ma commune, engager les générations futures, dans quelque chose qui durera 300 000 ans. Qui peut garantir que l’on retiendra la radioactivité pendant une telle période ? Je n’y crois pas. On a reçu le dossier, et juste après, il y avait les incidents radioactifs au Tricastin.”

Jean-Pierre Masserat, président du Conseil régional de Lorraine(3) : “Nous n’avons pas vocation à être une poubelle ou un pot de chambre.”

Thibaut Villemin, vice-président du Conseil régional de Lorraine et président du Parc naturel régional(4) : “Un coup de force mené avec l’aval des autorités préfectorales”.

Conseil municipal de Reynel (Haute-Marne) (5) :
“À l’unanimité le Conseil municipal est opposé à toutes formes d’enfouissement de déchets radioactifs, ici ou ailleurs mais à plus fortes raisons sous nos pieds. […] accepter le stockage de ces déchets c’est accepter que notre pays continue d’en produire en délaissant la recherche en faveur des énergies renouvelables non polluantes. Quelles que soient les promesses financières qui ne vont pas manquer d’être faites pour acheter la conscience des élus, le Conseil Municipal émet un refus catégorique et formel à cette proposition […]”.

*1. L’Est Républicain, 17 septembre 2008*
*2. Le Monde – 27 août 2008*
*3. Le Monde – 17 août 2008*
*4. L’Est Républicain Meuse, 11 septembre 2008*
*5. Délibération du 19 juin 2008*
**Xavier Rabilloud**
**Salarié du Réseau "Sortir du nucléaire"**
**xavier.rabilloud@sortirdunucleaire.fr**
1. France 3 Sud, 23 juin 2008

2. La Dépêche – Lot, 4 septembre 2008

3. L’Est Républicain, 22 septembre 2008